

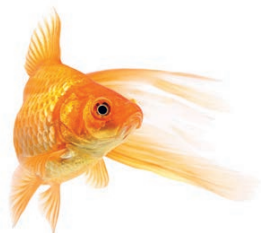


Lignières au rythme des cloches et des traditions



Sous un soleil presque estival, Lignières a renoué avec l'une de ses traditions les plus chères. Pour sa 49^e édition, la désalpe a fait vibrer tout le village, ainsi que notre correspondante locale Geneviève Charrière, au rythme des toupins, des cors des Alpes et des fanfares. Entre cortège haut en couleur, marché campagnard, folklore et retrouvailles, le public a répondu présent. Une édition lumineuse qui ouvre déjà la voie à un rendez-vous très attendu: le 50^e anniversaire. A lire en page 9

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA - Place de la Fontaine 1 - Case postale 142 - 2034 Pesieux
032 756 12 96 - vente@messeiller.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Un contrôle gratuit des champignons est organisé pour la population des communes de Laténa, Cressier, Cornaux, Le Landeron et Lignières de début septembre à fin octobre.

Une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières et champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes **chaque mardi soir à Saint-Blaise**:

du 8 septembre au 27 octobre, entre 18h30 et 19h30

Lieu du contrôle: Rez-de-chaussée de la maison de commune à Saint-Blaise (car-notzet)

Contrôleuse: Madame Gaëlle Monnat Tél. 079 546 55 73

Les champignons causent plus de 500 cas d'intoxication par année en Suisse, c'est pourquoi nous vous recommandons vivement de faire vérifier vos cueillettes par notre professionnelle.

M^{me} Monnat est également disponible par téléphone en dehors des visites à Saint-Blaise.

Veuillez noter que pour des raisons de formation, il n'y aura pas de contrôle entre le 10 et le 17 octobre.



CORNAUX



HORAIRE AUTOMNAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire réduit du lundi 5 octobre au vendredi 16 octobre 2026

Ouverture du guichet

Lundi	08h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	08h30 - 11h30

Horaire normal dès le lundi 19 octobre 2026

Les autorités et le personnel communal souhaitent à toutes et à tous un bel automne.

LIGNIÈRES



PORTE-À-PORTE DE PRO INFIRMIS - SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une maladie ou un accident portant durablement atteinte à la santé ou la naissance d'un enfant avec un handicap sont de durs coups du destin. Pro Infirmis est là pour soutenir les personnes avec handicap et leurs proches. Depuis sa constitution, il y a plus de 100 ans, Pro Infirmis a fortement influencé la politique du handicap en Suisse. Aujourd'hui, elle est la plus grande organisation spécialisée pour les personnes en situation de handicap. Comptant 50 services de consultation, elle est bien ancrée dans toutes les régions, comme dans le canton de Neuchâtel.

Les personnes en situation de handicap sont, encore de nos jours, désavantagées dans de nombreux domaines. Pro Infirmis s'engage pour que ces personnes aient les mêmes droits, elle aplanit les obstacles et encourage l'autonomie. Par exemple, Pro Infirmis offre une relève pour décharger les parents d'un enfant en situation de handicap, cherche des solutions rapides en cas de difficultés financières, ou encore soutient les personnes en situation de handicap qui désirent choisir elles-mêmes leur cadre de vie.

Action de sensibilisation entre 29 juin et 16 octobre 2026

Pour son action, Pro Infirmis a besoin de dons. Le soutien financier de donateurs et donatrices est nécessaire pour qu'elle puisse continuer à offrir ses prestations. **Du 29 juin au 16 octobre 2026, des jeunes travaillant pour Pro Infirmis sonneront aux portes dans le canton de Neuchâtel.** Le but de ces entretiens personnels est d'informer la population sur les besoins des personnes en situation de handicap et sur le travail de Pro Infirmis. Les personnes contactées ont la possibilité de devenir membre promoteur si elles le souhaitent. L'argent liquide n'est pas accepté. Les collaboratrices et collaborateurs porteront des vestes et t-shirts avec le logo de Pro Infirmis et seront munis d'un badge. Toute l'équipe se réjouit d'ores et déjà d'ouvrir le dialogue.

Informations complémentaires

Renato Meneguz, Responsable Adhésions,

Pro Infirmis renato.Meneguz@proinfirmis.ch, +41 58 775 26 53 CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 2026, y compris.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 13 octobre 2026, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

CORNAUX



AVIS A LA POPULATION

Nous informons la population de Cornaux que la rue du Bourg sera mise prochainement en impasse par la pose d'une barrière sous le Grand-Pont.

Cette mesure est valable pour tous véhicules, à l'exception des cyclistes et piétons.

Celle-ci est due au réaménagement du site de LA LANDI ainsi qu'au futur aménagement du Grand-Pont lié à la mobilité douce.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil Communal



IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



MISE AU CONCOURS

La Commune de Cressier recherche un.e collaborateur.trice technique à 50%.

Vos missions :

Aménagement du territoire :

- Etablissement, mises à jour et modifications de plans et règlements communaux
- Etudes techniques et projets divers en relation avec l'aménagement du territoire
- Tenue du registre des bâtiments (RegBl)

Police des constructions :

- Gestion des demandes d'autorisation de construire, réception et traitement des dossiers, délivrance des permis de construire, contrôle
- Etablissement des dossiers pour la commission ETUDE

Travaux administratifs :

- Correspondance, rapports, etc., en relation avec les domaines précités, participer à certaines séances de commissions

Formations et exigences :

- Aménagiste du territoire, Architecte, urbaniste, ou autre formation équivalente
- A l'aise avec les outils informatiques (SATIC 2 et GAPE, CAMAC et RegBl)
- Bonnes connaissances des procédures et bases légales liées aux constructions

Profil :

- Posséder des capacités d'analyse et de synthèse
- Faire preuve d'esprit d'initiative et être capable d'assumer des responsabilités
- Posséder de bonnes facultés rédactionnelles ainsi que le sens de la communication
- Justifier de quelques années d'expérience dans le domaine

Nous vous offrons :

- Un poste varié alliant des tâches administratives, techniques et de terrain
- Un environnement moderne favorisant l'autonomie et la responsabilisation
- Des conditions d'engagement attractives selon le statut de l'Etat de Neuchâtel
- Date d'entrée : 1^{er} janvier 2027 ou à convenir

Les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les diplômes, les certificats et une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au **23 octobre 2026** à l'adresse mail suivante : christelle.petermann@ne.ch ou par courrier Commune de Cressier, Postulation, Vallier 4, CP 4, 2088 Cressier. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Raphaël Constantin, administrateur communal au 032 886 51 60 ou raphael.constantin@ne.ch.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.10.26 au 02.11.26

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 124489

Parcelle(s) et coordonnées : 5005 - Cressier ; 2568511/1210266

Situation : Les Argilles ; Chemin des Vergers 26

Description de l'ouvrage : Remplacement de la production de chaleur par une PAC air/eau

Requérant(s) : Aloys Fragnière, 2023 Gorgier

Auteur(s) des plans : Fabrice Duprat ECD ETUDES CHAUFFAGE DUPRAT SARL, Girardet 33, 2400 LE LOCLE

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.?

CRESSIER



LE CONSEIL D'ÉTAT INTRODUIT UNE PRIME DE DÉMOLITION POUR LES CONSTRUCTIONS SANS UTILITÉ HORS DE LA ZONE À BÂTIR

Le Conseil d'État introduit une prime de démolition pour inciter la démolition de bâtiments et installations devenus inutiles et situés hors de la zone à bâtir. Cette incitation fait suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire révisée (LAT2) qui impose au canton la mise en place de cette prime. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2026.

La révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT2) a introduit un objectif de stabilisation des bâtiments et surfaces imperméabilisées sur le territoire hors de la zone à bâtir.

Au-delà d'une marge de 2%, plus aucun bâtiment ou surface imperméabilisée hors de la zone à bâtir ne pourra être construit. Pour les bâtiments, ce plafond pourrait être atteint à l'horizon 2035.

Pour atteindre cet objectif de stabilisation et maintenir une marge de manoeuvre pour notamment permettre de nouvelles constructions pour l'agriculture, il est opportun que les constructions et installations devenues sans utilité soient démolies. Le parlement fédéral a ainsi prévu une prime de démolition pour inciter les propriétaires de bâtiments et installations devenues obsolètes de les démolir.

La prime de démolition est définie dans la loi fédérale, mais c'est aux cantons d'établir les modalités de mise en oeuvre et de financement. La nouvelle réglementation adoptée par le Conseil d'État prévoit que la prime soit attribuée pour couvrir les coûts liés aux travaux de démolition des constructions - légalement érigées - et de remise en état des terrains. Le montant de la prime octroyée se calcule selon une méthode forfaitaire aux mètres cubes de construction. Le financement de la prime de démolition est assuré par le fonds cantonal sur l'aménagement du territoire.

Avec cette nouvelle prime, le Canton poursuit la mise en oeuvre de la LAT 2 au moyen d'un outil concret et incitatif. L'objectif est de concilier préservation du territoire, qualité du paysage et accompagnement des propriétaires dans leur construction et démolition.

Contacts : Service de l'aménagement du territoire, tél. 032 889 67 40

LATÉNA



SÉANCE DE PRÉVENTION – SE PROTÉGER CONTRE LES ESCROQUERIES ET LES VOLS

Les tentatives d'escroquerie et les vols du quotidien touchent aujourd'hui toutes les générations. Les personnes âgées y sont toutefois plus fréquemment ciblées, notamment par des stratagèmes jouant sur la confiance, l'urgence ou l'émotion.

Compte tenu du succès rencontré lors de la dernière séance du 27 janvier dernier, une nouvelle session est organisée en collaboration avec la **Police neuchâteloise** afin de mieux informer et renforcer les bons réflexes, elle aura lieu :

Mardi 20 octobre 2026, de 10 h à 11 h 30

Auditoire de Vigner, à Saint-Blaise

Entrée libre – sans inscription

Les thèmes suivants seront abordés lors de la séance :

- Les **arnaques par téléphone**, notamment les faux policiers/fausses policières et faux banquiers/fausses banquières.
- Les **escroqueries à domicile** et les comportements à adopter face à des inconnus.
- Les **vols à la tire (pickpockets)** dans l'espace public, les transports et lors de manifestations.
- Les **bons réflexes de sécurité**, à la maison, au téléphone et dans les lieux fréquentés.
- La conduite à tenir **en cas de doute ou de tentative d'escroquerie**.

Un agent spécialisé de la Police neuchâteloise présentera les modes opératoires les plus courants, illustrera les situations à risque par des exemples concrets et répondra aux questions du public.

Objectifs de la rencontre :

- Mieux comprendre les techniques utilisées par les escrocs ;
- Adopter des comportements simples pour éviter les pièges ;
- Savoir comment réagir et qui contacter en cas de suspicion.

Cette séance de prévention est particulièrement destinée aux seniors, toutefois la commune et la Police neuchâteloise vous encouragent à venir accompagné-e d'un-e proche : **la prévention est l'affaire de toutes et tous.**

Service de la Cohésion sociale | Latena.CohesionSociale@ne.ch | 032 886 66 20

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Lieu: Marin-Epagnier

PF 1147

- S-2657882.1 Station transformatrice et stockage BESS Metalor, Partie A - FTM - STS 1+2+3
- Nouvelle construction d'une station transformatrice et d'une installation de stockage d'énergie - BESS sur la parcelle n° 4314 ainsi qu'une paroi antibruit
 - Partie A, 15 MVA / 30 MWh directement raccordée au réseau de Groupe E par un nouveau raccordement 17,1 kV et servira au Services Systèmes Swissgrid (SDL)
 - Inclus les liaisons MT entre les containers STS 1-2-3
- Coordonnées: 2567636 / 1206700
- S-2657883.1 Station transformatrice et stockage BESS Metalor, Partie B - BTM - STS 4
- Nouvelle construction d'une station transformatrice et d'une installation de stockage d'énergie - BESS sur la parcelle n° 4314
 - Partie B, 5 MVA / 10 MWh raccordée derrière le compteur MT de l'usine pour améliorer l'autoconsommation PV et effectuer du peak-shaving
- Coordonnées: 2567605 / 1206686
- S-0104819.3 Station transformatrice Metalor Sous-station 0, partie privée (Partie Groupe E: S-107533)
- Ajout d'une cellule MT à 4 champs pour permettre le raccordement du système de stockage BESS Partie B - BTM - STS 4
- Coordonnées: 2567444 / 1206692
- L-2657884.1 Ligne souterraine 17 kV entre le Poste de transformation 60/17 kV de Marin et la Station transformatrice et stockage BESS Metalor, Partie A - FTM - STS 1+2+3
- Nouvelle construction pour permettre le raccordement de la station BESS Metalor, Partie A - FTM - STS 1+2+3
- L-2657885.1 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Metalor Sous-station 0, partie privée et BESS Metalor, Partie B - BTM - STS 4
- Nouvelle construction pour permettre le raccordement de la station BESS Metalor, Partie B - BTM - STS 4
- L-0156013.2 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Metalor Sous-station 0, partie privée et Metalor Sous-station 3
- Modification du point de raccordement dans la station Metalor Sous-station 0

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par Alamo Energy SA, Chemin des Nageux 15, 2087 Cornaux NE au nom de Metalor Technologies SA, Route des Perveuils 8, 2074 Marin-Epagnier.

Les dossiers sont mis à l'enquête du 2 octobre jusqu'au 2 novembre 2026 à la commune de Laténa.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante: <https://esti-consultation.ch/pub/7796/02fa70d8bc> ou en scannant le QR code ci-dessous et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus. La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx). Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition dans les délais est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort

Projets

Route de la Pâla 100

1630 Bulle

LATÉNA



HORAIRE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Laténa modifie ses horaires durant les vacances scolaires comme suit:

- **Du lundi 5 au vendredi 16 octobre 2026** les guichets sont ouverts uniquement le matin, de 8h30 à 12h00.

Cette modification s'applique également aux services intercommunaux (l'Agence AVS/ AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs, ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Les **antennes de proximité** quant à elles sont fermées durant cette période.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis.

L'horaire habituel reprend à partir du **lundi 19 octobre 2026**.

Merci de votre compréhension.



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.10.26 au 02.11.26

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 124372

Parcelle(s) et coordonnées: 2465 - Saint-Blaise; 2565271/1207298

Situation: Les Rochats; Chemin des Perrières 20

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): Roxanne Jacobi, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



APPEL À PARTICIPATION – ATELIER CULINAIRE GOURMAND

Envie de cuisiner, d'apprendre et de faire de belles rencontres? La Commune de Laténa vous invite à participer à l'atelier culinaire « Laténa aux Mille saveurs » du mercredi 21 octobre à 15 h, à l'Espace Perrier (Rue Charles-Perrier 2, 2074 Marin).

Encadré-es par une cuisinière passionnée, vous aurez l'occasion de:

- découvrir de nouvelles recettes et saveurs,
- apprendre des techniques culinaires,
- mettre la main à la pâte et développer vos talents culinaires,
- et surtout partager un moment convivial et intergénérationnel.

Pour cette nouvelle édition, on vous propose un atelier aussi créatif que gourmand: venez décorer vos propres cupcakes et laissez parler votre imagination!

L'atelier est ouvert aux enfants dès 6 ans. La présence d'un parent accompagnant est obligatoire.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire: l'essentiel est de partager un moment convivial, de laisser libre cours à sa créativité et, bien sûr, de s'amuser et de déguster les cupcakes réalisés.

Information et inscription auprès de:

latena.cohesionsociale@ne.ch ou au 032 886 66 20. Attention, les places sont limitées.

Ateliers culinaires

Laténa aux Mille saveurs

Venez partager un moment **gourmand** et **convivial** entre toutes les générations



Mercredi 21 octobre 2026



A 15 heures



À l'Espace Perrier, Marin

- ✓ Découvrir de nouvelles recettes et saveurs;
- ✓ Apprendre des techniques culinaires;
- ✓ Mettre la main à la pâte et développer vos talents.



Informations et inscriptions sur commune-latena.ch

LATÉNA



**bibl/iilio
latena**

Rue des Tertres 5a
2074 Marin
032 886 66 18
bibliobus.latena@ne.ch

La bibliothèque-médiathèque de Laténa a le plaisir de vous inviter à l'atelier "Né pour lire" qui aura lieu

vendredi 2 octobre 2026 de 9h à 10h

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur naissance et jusqu'à 4 ans, accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un proche.

C'est l'occasion de partager un petit moment de lecture-plaisir avec les tout petits. La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Et voici les prochaines dates pour 2026 :

mardi 10 novembre

vendredi 11 décembre

NÉ POUR LIRE

LATÉNA

LATÉNA



RESTRICTION DE L'EAU | ENGES

Au vu des conditions météorologiques exceptionnelles et face au bas niveau des réserves, le Conseil communal décide de maintenir les mesures de restriction concernant l'usage de l'eau potable sur le territoire d'Enges.

Les activités suivantes restent strictement interdites jusqu'à nouvel avis:

- **Arrosage:** Interdiction d'arroser les pelouses et d'utiliser des arroseurs automatiques pour irriguer les massifs.
L'arrosage manuel des potagers reste toléré entre 20 h et 8 h.
- **Nettoyage:** Interdiction de laver les véhicules, les terrasses, les façades et les voies privées.
- **Piscine et spa:** Interdiction de remplir les piscines et spas privés.

Sur le plan communal les restrictions mises en application sont également maintenues. **Nous invitons toute la population à faire un usage responsable et économe de l'eau, notamment pour les consommations non essentielles.**

Nous vous remercions pour votre rigueur et votre solidarité face à cette situation exceptionnelle.

AVIS OFFICIELS des communes

Vita'LATÉNA

Avec le programme Vita'Laténa, profitez chaque semaine d'activités sportives gratuites, ouvertes à toutes et tous !

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée, à l'exception des cours "Gym cardio" et de yoga qui se déroulent en intérieur

Dimanche	4 octobre	10 h 00	Yoga (sur inscription) Lucia Pontes	Lavannes 1, Saint-Blaise
Mercredi	21 octobre	17 h 00	Fitness en plein air Barbara André (AB Training)	Rdv : parking du port à Hauterive
Dimanche	25 octobre	10 h 00	Gym cardio Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	28 octobre	17 h 00	Fitness en plein air Jessica Sousa (JessActiv)	Rdv : parking du port à Hauterive
Dimanche	1er novembre	10 h 00	Yoga (sur inscription) Ma parenthèse Yoga	Lavannes 1, Saint-Blaise



Programme complet sur notre site internet

Service cantonal
de la santé publique

ne.ch

UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR
VOTRE COMMUNE !



LATÉNA



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^e alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés :

1. Demande de crédit d'engagement de 105 000 francs pour la mise en conformité et le suivi des zones de rencontre et zones 30 à Saint-Blaise ;
2. Demande de crédit d'engagement de 83 500 francs pour l'implémentation d'un dispositif d'accès autonome au lac pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sur la plage d'Hauterive ;
3. Demande de crédit d'engagement de 603 000 francs pour le réaménagement de la cour du Vieux Collège ainsi que de l'espace devant la salle de gymnastique Billeter à Marin ;
4. Demande de crédit complémentaire de 306 000 francs pour régulariser le dépassement de crédit concernant la traversée du centre du village d'Enges.

Échéance du délai référendaire :

Mercredi 11 novembre 2026



La Commune de Laténa et l'association Atic vous proposent des formations destinées aux seniors souhaitant apprendre à utiliser leur smartphone de manière simple et pratique.

Grace à cette formation, vous pourrez :

- ✓ Mieux maîtriser votre téléphone
- ✓ Communiquer avec vos proches
- ✓ Gagner en autonomie dans l'utilisation des outils numériques



Inscriptions et renseignements
Association Atic : 032 536 73 13

Dates 2026

2 · 9 · 16 · 23 · 30 juin

Grand'Rue 29 | Grand'Rue 35
Saint-Blaise

1 · 8 · 15 · 22 · 29 septembre

6 · 13 · 27 octobre

17 novembre

Espace Perrier, Marin

BULCOM

Et si vous faisiez vivre l'Entre-deux-Lacs dans les pages de votre hebdomadaire ?

Le Bulcom cherche dès que possible un(e) correspondant(e)

Curieux, à l'écoute des autres, vous aimez observer, comprendre et raconter ce qui se passe autour de vous ? Vous avez le sens du contact, un vrai plaisir à écrire et un flair pour dénicher des sujets originaux ? Alors cette mission est faite pour vous.

Votre rôle : suivre la vie des villages, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font bouger. Vous proposez des sujets, rédigez vos articles dans un style clair et vivant, et collaborez avec la rédaction du Bulcom pour donner écho à la vie locale.

Autonomie, fiabilité et curiosité sont essentielles, tout comme une excellente maîtrise du français écrit. Une expérience dans la rédaction, la communication ou le journalisme est un atout, mais la passion des mots et de la rencontre compte avant tout.

Mission flexible, ouverte aux indépendants, étudiants ou retraités actifs souhaitant mettre leur plume au service de la communauté.

Les candidatures sont à adresser à :

Céline Smith Latscha - redaction@bulcom.ch - 076 324 64 50

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** se poursuivent. Le chantier est actuellement à l'étape 5 selon le plan ci-après.

Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée et des itinéraires de déviation seront mis en place. Les accès aux places privées situés dans le périmètre des travaux seront inaccessibles aux véhicules.

L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Pour les riverains qui sont privés de leur place de stationnement, un nombre limité de places de parc est mis à disposition. Leur utilisation est soumise à une autorisation temporaire, qui est à demander par email à lelanderon.securitepublique@ne.ch, avec pour objet «Chantier Coteau - demande autorisation stationnement». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

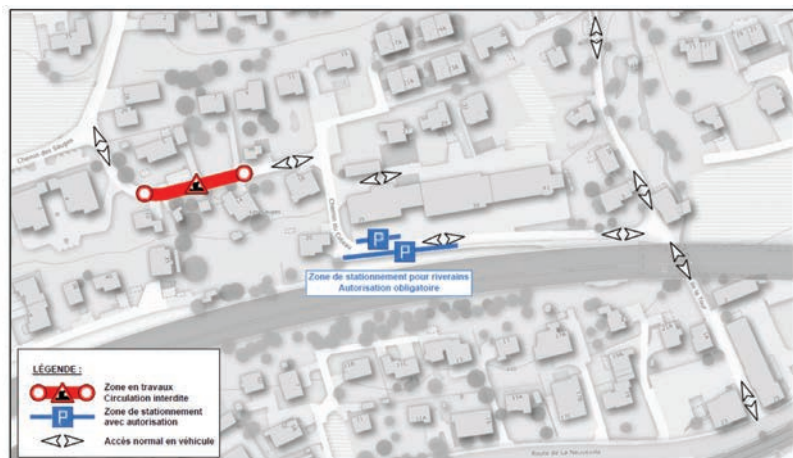
Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).
Maître d'ouvrage: Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60
Direction des travaux: Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55

Entreprise de construction: S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Commune du Landeron



LE LANDERON



GRUPE DE LOISIRS DES AÎNÉS

Programme 2026 – 2027

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les loisirs des aînés vont reprendre

2026 / 2027

08 septembre	Jeux de sociétés
13 octobre	Course annuelle à Electro-Broc
10 novembre	Loto
08 décembre	Animations de Noël
12 janvier	Accordéon, ambiance
09 février	Jeux de sociétés
09 mars	Conférence
13 avril	Loto
11 mai	Course annuelle

Cotisations

CHF 20.- / personne et CHF 30.- / couple pour la saison

Encaissement lors de la 1^{ère} séance ou avec votre inscription à la course

Renseignements Fabienne Spring tél. 079 754 96 03

Brigitte Schneider tél. 079 719 20 24

Ces loisirs se dérouleront à l'aula du nouveau bâtiment administratif chaque deuxième mardi du mois à partir de septembre 2026 à 14h00 (portes ouvertes dès 13h30) pour ce qui est des événements qui se dérouleront au Landeron.

Le groupe des Aînés est ouvert à toutes les personnes (dès 65 ans) désirant en faire partie. Lors de ces moments-là vous aurez l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de passer un bon moment le temps d'un après-midi.

Nous vous attendons nombreux et nous nous réjouissons de passer ces quelques heures de partage avec vous.

Fabienne Spring, Brigitte Schneider



LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES D'AUTOMNE 2026

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre 2026.

Réouverture: lundi 19 octobre à 13h30.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'OCTOBRE 2026

Merci de prendre bonne note de l'heure spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 5 au vendredi 16 octobre 2026**.

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale

40 ans de soins à domicile personnalisés et bienveillants dans tout le canton - reconnus par toutes les caisses d'assurance maladie.

Ponctualité - Fiabilité - Qualité des soins et des prestations d'assistance y compris le ménage - Présence 24h/24h

senevita Casa

Senevita Casa Neuchâtel, Avenue des Pâquiers 1, 2072 Saint-Blaise
+41 32 753 77 20 - info@senevita.ch

Landi
REGION NEUCHÂTEL

Enfin de retour et surtout
plus grand, plus moderne,
plus accueillant !

Après 13 mois de reconstruction,
votre LANDI ouvre ses portes.
Venez découvrir votre nouveau
magasin et commerce agricole !

Votre
équipe
Landi

LE LANDERON

Une brocante sous un soleil éclatant



Cette situation découle notamment du changement de direction de l'AVVL qui s'est ouverte, depuis quelques éditions à d'autres objets anciens et moins connotés «antiquités» pour suivre l'évolution du marché et de la clientèle.

Si l'on dit qu'une bonne brocante c'est 100'000 personnes, cette année, elle a été exceptionnelle au niveau de la fréquentation, certainement grâce à une météo radieuse et ce changement de direction.

La tendance de voir davantage de jeunes à la brocante s'est confirmée. C'est dans l'air du temps. Les générations du «tout digital» sont attirées par des objets d'un autre âge qui ont une vie et une histoire, un constat des plus intéressants. Au vu de l'énorme succès de l'espace «rétrogaming», cette exposition sera reconduite l'année prochaine, avec plus de marchands.

La formule du village gourmand a connu une belle affluence, ce qui est réjouissant. Au niveau des exposants, la satisfaction était palpable, car l'énorme majorité ont souligné; «À l'année prochaine» et bon nombre ont déjà réservé leur place pour la prochaine édition. Cela veut tout dire! Merci aux organisateurs et à tous les bénévoles d'avoir su rendre cette magnifique édition. CP



Vendredi, samedi et dimanche dernier, la brocante du Landeron a connu un immense succès. Déjà le vendredi, le grand déballage voyait arriver chineurs et amateurs de brocante, déambulant, le regard concentré, afin de trouver la pièce manquante à leur collection. Une après-midi bon enfant.

Samedi et dimanche, place à des visiteurs très nombreux venus là soit pour admirer les expositions d'objets ou pour se laisser tenter par une ou plusieurs pièces particulièrement attirantes. Une visite faite dans la bonne humeur et le plaisir d'être présent dans cette grande foire à ciel ouvert.

Cette année, ce sont un peu plus de cent-soixante marchands (ils étaient à peine plus de cent après le Covid) qui sont venus s'installer dans la Vieille Ville et ses abords. C'est une réussite pour les organisateurs, car ils ont fait beaucoup d'effort pour aller chercher de nouveaux marchands directement dans les foires mais aussi à travers les réseaux sociaux.



VE 23 OCTOBRE 2026 DÈS 18H30

Réservation au 079 796 65 99

FC LE LANDERON

SOUPER DE SOUTIEN

FONDUE CHINOISE À GOGO **60.- /PERSONNE**

APERÔ OFFERT
SHOW AVEC **CHARLES-ADAMIR**
AFTER PARTY JUSQU'À 2H00
AVEC **DJ CORT-S**

SALLE DU C2T
TAllée du 700e
2525 Le Landeron



LIGNIÈRES

Une désalpe sous le signe du soleil et de la tradition



Inondée par le soleil d'arrière-été, la fête a brillé de couleurs, de magie et de sourires. Retour sur cette journée hors du temps.

Intégrer l'escargot, emblème du jour, et sa « lenteur sacrée » a été une initiative d'embellissement remarquable. Déployée pour accueillir les visiteurs et habiller les murs et les chemins du village, cette œuvre a suscité la surprise et l'émerveillement du public. Les spectateurs ont également été captivés par les mélodies envoûtantes des groupes traditionnels, parés de costumes colorés, qui, dès la matinée, ont fait rayonner le folklore local, prouvant qu'il reste vivant, vibrant et ancré au rythme des générations.

Au marché campagnard, l'ambiance était tout aussi festive. Habiles dans leur savoir-faire et dans l'art d'apprêter de savoureuses spécialités, les artisans affichaient, tout sourire, une satisfaction unanime: «C'est une bonne journée.» Après avoir déniché l'objet convoité, la foule s'est ruée vers les stands des sociétés, pris d'assaut, tandis que leurs bénévoles restaient sur le qui-vive face à l'affluence. Puis chacun s'est pressé derrière les barrières de sécurité installées aux endroits névralgiques afin de ne rien manquer du cortège.

L'effervescence est montée d'un cran à l'approche du moment phare, véritable cœur battant de la fête: le cortège. Les spectateurs ont d'abord admiré la majesté d'une cavalerie féérique, suivie par les reines du jour, fleuries et avançant au son de leurs toupins. A travers le village et sous les applaudissements du public, elles annonçaient ainsi leur retour, saines et sauves, après un estivage torride sur les crêtes.

Reproduisant le rythme des sonneurs de cloches, des groupes d'écoliers ont défilé au pas, tandis que les plus petits, installés sur des chars, faisaient coucou à leurs parents attendris. Au milieu des lancers de drapeaux, des claquements de fouets, des accents du cor des Alpes et des chèvres qui complétaient ce tableau vivant, les chars des sociétés ont insufflé au cortège un humour joyeusement décalé. Par leur rigueur et leur puissance, les fanfares ont également suscité respect et admiration.

A l'issue du cortège, la foule a gagné le pré. Après en avoir pris plein les yeux, place à la convivialité et au partage d'un verre de l'amitié. La magie a opéré. A l'arrière, les échafaudages du collège et du préau en réfection se sont fait oublier face aux Alpes resplendissantes, offertes en toile de fond.

C'est dans ce décor naturel que les groupes folkloriques ont présenté un spectacle musical à la hauteur de cette 49^e désalpe. Une journée baignée de soleil, de traditions et de rencontres qui donne déjà rendez-vous à l'année prochaine. Et pas pour n'importe quelle édition: la manifestation célébrera alors son demi-siècle. De quoi promettre un 50^e anniversaire particulièrement attendu.

GC



Votre appartement protégé avec services optionnels pour plus de sérénité



Le Castel

- La vie chez soi, autrement -

Rue de Vigner 19
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 554 50 00
info@le-castel.ch



<https://le-castel.ch/habitat>

À L'AFFICHE

GARANCE

VE 2, SA 10 ET DI 11 OCTOBRE À 20H

RAISON ET SENTIMENTS

SA 3 ET ME 7 OCTOBRE À 20H EN VF

DI 4 OCTOBRE À 20H EN VOST

DI 11 OCTOBRE À 17H EN VOST

TOY STORY 5

SA 3 ET DI 4 OCTOBRE À 14H EN VF

FREEDOM - LE DESTIN DE SHEWIT

DI 4 OCTOBRE À 17H EN PRÉSENCE D'INVITÉS

LAUNDRY

MA 6 ET VE 9 OCTOBRE À 20H EN VOST

CHANGEMENT D'HORAIRE:

LES SÉANCES DU SOIR AURONT

DORÉNAVANT LIEU À 20H AU LIEU DE 20H30

PROCHAINEMENT

DES MINIONS ET DES MONSTRES

LA VIE D'UNE FEMME

DIGGER

THE NORTH

HEART OF THE BEAST

BARBARA BUSER

NOTRE SALUT

L'ABANDON

WWW.CINE2520.CH



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUEVILLE



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Les Sissi's
Vendredi 2 octobre 2026 à 20h00

Vendredi 2 octobre 2026 à 20h00 – Les Sissi's

« On a de la chance avec le temps! »

Les Sissi's, Sylvie Berney-Grobéty et Sylvie Galuppo, viennent nous présenter leur nouveau spectacle mis en scène par Simon Romang. Un l'humour qui sent la vie de chez elles, qui sent le terroir, qui fleurit bon le papet. Un humour vaudois mais pas que!

Prochain spectacle

Samedi 10 octobre 2026 à 20h00 – Yves Jamait

« Maxime et moi »

Désormais en bonne place parmi les artistes qui comptent dans la chanson française, Yves Jamait présente en 2026 son nouveau spectacle, **Maxime et Moi**, dans lequel il raconte et chante son Maxime (Le Forestier) pour partager avec les spectateurs le plaisir qu'il a eu de traverser le temps avec son oeuvre en filigrane.

A tout bientôt, on se réjouit!

Toute l'équipe du CTTR



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUEVILLE



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Yves Jamait
Samedi 10 octobre 2026 à 20h00

SAINT-BLAISE

Olympiades des métiers à Shanghai

Augustin Mettraux sur le podium



Jeune homme de vingt ans, Augustin Mettraux a représenté, du 22 au 27 septembre, la Suisse aux WordSkills en Chine. Il y a décroché une médaille de bronze.

Dans l'édition du *Bulcom*, du 3 juillet 2026, nous relations: « Le jeune menuisier neuchâtelois habite Fontainemelon. Toutefois, il a plus d'une racine plantée à Saint-Blaise puisque sa maman Marie-Laure y a grandi et que ses grands-parents maternels Antoinette et Thierry Béguin y habitent toujours ».

Augustin Mettraux a réalisé un escalier à rambarde composée de pièces cintrées.

La délégation suisse, avec 42 participants à cette compétition mondiale des métiers, s'est classée au 3^e rang des nations engagées. Elle a obtenu 12 médailles: 4 en or, 2 en argent et 6 en bronze.

Avec les félicitations du Bulcom.

CZ

LA NEUEVILLE - AU PROGRAMME!



GARANCE

Drame de Jeanné Herry
avec Adèle Exarchopoulos, Sara Giraudeau

Garance est une jeune actrice qui n'a pas encore percé et qui mène sa vie au quotidien entre castings et petits rôles. Elle tente tant bien que mal de s'en sortir et trouve un réconfort éphémère dans l'alcool, qui devient à la fois une source de consolation et un moyen d'évasion. Ce comportement s'intensifie progressivement au fil de huit années marquées par de nombreux bouleversements personnels et professionnels.



VE 2, SA 10 et DI 11 octobre à 20h
16 ans - FR - 1h45 - 2026

RAISON ET SENTIMENTS

Drame de Georgina Oakley
avec Daisy Edgar-Jones, Caitriona Balfe, Fiona Shaw

214 ans après sa création et 30 ans après un film oscarisé, cette histoire culte revient au cinéma. Après plusieurs adaptations, dont un film oscarisé avec Emma Thompson et Kate Winslet, ce célèbre roman de Jane Austen s'offre une nouvelle jeunesse.



SA 3 et ME 7 octobre à 20h en VF
DI 4 octobre à 20h en VOST
DI 11 octobre à 17h en VOST
6 (10) ans - USA - 2h12 - 2026

FREEDOM – LE DESTIN DE SHEWIT

Documentaire de Anne-Frédérique Widmann

Pour échapper à l'oppression et à un passé qui la hante, Shewit fuit l'Érythrée au risque de sa vie et prend seule la route de l'Europe. À 15 ans, après un périple de deux ans, elle arrive en Suisse, pays dans lequel elle place ses rêves et ses espoirs. Sept ans plus tard, sans permis de séjour et menacée d'expulsion, Shewit persévère et lutte pour devenir une femme libre. Un combat pour son émancipation, filmé pendant dix ans.



DI 4 octobre à 17h en présence d'Anne-Frédérique Widmann, cinéaste et de Shewit Tekie, protagoniste
16 ans - CH - 1h27 - 2025

TOY STORY 5

Animation de Andrew Stanton

Lilypad est une tablette connectée en forme de grenouille, doublée dans la version originale par Greta Lee. Dotée des dernières technologies de pointe et prête à tout pour mettre fin au règne des jouets traditionnels, elle va rapidement s'affirmer comme une redoutable rivale et donner bien du fil à retordre à Buzz, Woody, Jessie et toute la bande...



SA 3 et DI 4 octobre à 14h en VF
6 ans - USA - 1h42 - 2026

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH

LE LANDERON

Piscine du Landeron, une saison magnifique



La piscine du Landeron a connu une année record quant à la fréquentation de la saison avec plus de 71'700 visiteurs venus de tous horizons, résultat tenant compte des abonnements vendus. Un record battu par rapport à l'année 2022 avec ses 64'000 entrées.

Une belle satisfaction pour le président de la Fondation heureux de ce beau succès qui souligne qu'une météo exceptionnelle a certainement permis d'arriver à ce résultat.

Au total, la présence des gardes-bain y compris les caissières représente quelques 4'600h

de présence. De plus, cette année, les gardes-bain ont fonctionné plus de 900 heures supplémentaires par rapport aux autres années, afin de garantir une sécurité maximale par rapport à la hausse importante de fréquentation.

Quelques nouveautés pour cette saison 2026

Les travaux d'entretien ont débuté en janvier pour se terminer juste avant l'ouverture de la saison, notamment le remplacement du liner du grand bassin, l'amélioration de la pataugeoire redessinée avec une nouvelle entrée dans le bassin et une toile d'ombrage pour protéger petits et grands sur la moitié de l'espace aquatique et herbeux, toiture et vestiaires revus et autres améliorations (cabines et douches). Les trois nouveaux jeux ont permis aux enfants de s'éclater et les quelques petits bancs en bois installés en divers endroits ont été bien appréciés.

L'aquagym du matin du lundi au dimanche a connu un immense succès avec notamment un pic de 140 participants. Le fait d'avoir instaurer cette activité également le jeudi soir a également fait le bonheur des adeptes.

Dans les nouveautés, les soirées récréatives du jeudi soir avec son Karaoké, ainsi que la journée bien-être ont également été très appréciées. Elles seront reconduites en 2027.

Fréquentation

Les visiteurs fréquentant la piscine sont venus de tout horizon allant du littoral ouest à 'Entre-Deux-Lacs, du Val-de-Ruz au plateau de Diesse en passant par Cerlier et La Neuveville notamment. Un immense succès.

Venant du C2T, du parascolaire local, de Cerlier, de la Neuveville, ou d'une partie du plateau de Diesse, de nombreuses classes ont également pu profiter de toutes les installations de même que des courses d'écoles avec quelques quatre-vingts enfants ont également profité des infrastructures en matinée. Bien entendu, les enseignantes ou enseignants devaient s'annoncer une journée à l'avance afin de mettre en place une structure de prévention des accidents.

En finalité

C'est un président heureux du succès de cette saison exceptionnelle qui souligne que quelques trois-cents personnes ont répondu favorablement au questionnaire informatique de satisfaction avec quelques remarques pertinentes qui feront l'objet de discussions en vue de la prochaine saison.

Remerciements

Des remerciements sont adressés aux quatre caissières pour leur gentillesse et leur disponibilité de même qu'à tous les collaborateurs qui mettent toute leur énergie au bien-être des visiteurs.

Merci également au président de la Fondation qui n'a pas ménagé son temps pour apporter

bien-être et plaisir pour tous.

CP

LATÉNA

À vos marques... les sociétés sportives entrent en scène

On les croise en survêtement au petit matin, en maillot le week-end et parfois encore autour d'une table bien après le coup de sifflet final. Dans notre commune, les sportives et sportifs ne manquent ni d'énergie, ni de caractère. Pour la plupart d'entre elles et eux, le club joue un rôle primordial dans leur envie de se dépenser.

Au fil des prochains articles, nous irons à la rencontre de ces clubs qui font transpirer, vibrer les tribunes laténiennes. Sports collectifs ou individuels, disciplines très visibles ou plus discrètes: chacun aura son heure de gloire.

Mais il ne sera pas question de classements, de chronos ou de trophées qui prennent la poussière au fond d'une vitrine. Nous parlerons surtout des personnes: celles qui entraînent, organisent, encouragent, transportent, arbitrent et trouvent toujours une bonne raison de remettre ça la saison suivante.

Promis, nous poserons les questions sérieuses. Mais nous tenterons aussi de découvrir qui arrive systématiquement en retard, quel local possède la cafetière la plus redoutable et si les réunions de comité sont vraiment plus éprouvantes qu'un entraînement fractionné.

Cette série sera donc une invitation à mieux connaître ces clubs ou sociétés qui donnent du mouvement à notre commune. Préparez vos baskets, votre curiosité et, au besoin, vos meilleures excuses pour ne pas participer à l'échauffement: le premier portrait arrive bientôt.

DJ

NOUVEAUTÉ - Automne 2026

- Automatique
- Son naturel
- IA HYPERSONIC
- Connecté
- Rechargeable

PHONAK AUDÉO EON

Bilan auditif gratuit
Essais d'appareils sans engagement

Les mêmes appareils que la concurrence,
mais jusqu'à **CHF 3'000.- moins cher**
Economisez sur le prix, pas sur la qualité !

AUDITION DU LAC

Qui, vous méritez d'entendre la vie !

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

Michel Haenger
audioprothésiste indépendant
avec brevet fédéral
+30 ans d'expérience



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception et vacances.

Les coordonnées de notre nouvelle animatrice de jeunesse, M^{me} Mégane Warren, seront communiquées prochainement.

ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 2 octobre à 20h au temple de St-Blaise

Soirée de louange organisée par Le Réduit (groupe de jeunes entre 20 et 30 ans)

Chaleureuse invitation à célébrer ensemble notre Dieu, toutes générations confondues!

Mercredi 28 octobre à 20h au centre paroissial de Cressier

Soirée avec le **pasteur Frédéric Hamman «Du texte au peuple. Calvin prédicateur de la Parole de Dieu»**

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papier disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 4 octobre: 10h00 Culte unique au temple de St-Blaise. Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Marin

Pause Mardi midi: Accueil tous les mardis (sauf vacances) dès la 9h au Clos-de-la-Chapelle 10, de 12h à 13h30. Pour que les enfants ne mangent pas seuls à la maison! Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique (**navette possible entre St-Blaise et Marin**).

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 6 octobre: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Mercredi 7 octobre: 14h30 **MCR - Mouvement chrétien des retraités, «Ensemble»**, au centre paroissial de Cressier.

En savoir plus: Françoise Vouga, 077 436 32 24 ou francoise.vouga@gmail.com

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Vendredi 2 octobre: 19h30-21h **Moment de prière** au temple de Lignières. Chaque premier vendredi du mois. Ouvert à tous!

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

Eglise catholique romaine, Unité pastorale Neuchâtel Est

Paroisse de Cressier

Samedi 3 octobre

18h00 Messe

Mardi 6 octobre

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

Mercredi 7 octobre

15h00 Réunion du Conseil de communauté

Jeudi 8 octobre

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

Samedi 10 octobre

18h00 Messe

Paroisse du Landeron

Vendredi 2 octobre

17h45 Adoration et Messe à la Chapelle

18h15 Messe à la Chapelle des Dix Milles Martyrs

Samedi 3 octobre

15h30 Célébration Mariage à la Chapelle

des Dix Milles Martyrs

Lundi 5 octobre

19h30 Répétition de l'Ensemble Vocal GAUDIUM

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 2 octobre

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

Samedi 3 octobre

9h00 Messe à Hauterive

Dimanche 4 octobre

10h30 Messe

Mardi 6 octobre

10h30 Célébration de la parole et visites au Home le Castel

Jeudi 8 octobre

14h00 Célébration et visites au Home de Beaulieu à Hauterive

Vendredi 9 octobre

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

Dimanche 11 octobre

10h30 Messe chantée avec l'ensemble vocale Gaudium

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Contact: Abbé Gérard Muanda - 079 367 79 32, Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise

Agent Pastoral, Sandro Agustoni - 077 427 84 59, Rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier

Secrétariat des cures Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise,

Unité Pastorale Neuchâtel Est

Secrétariat - Mobile 077 252 91 08

cure.cressier@cath-ne.ch; cure.st-blaise@cath-ne.ch

Secrétariat:

Mardi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Mardi 13h30-17h00 Cressier

Jeudi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Jeudi 13h30-17h00 Cressier

ENTRE-DEUX-LACS

Une soirée entre mamans le 24 octobre:

un moment pour souffler, partager et se retrouver!

Si tu es maman, de la région de l'Entre2lacs (Cressier, St Blaise, Landeron etc...) et que tu cherches à te connecter avec d'autres mamans, ou bien passer un moment sympa entre mamans ... cette soirée est pour toi!

Dans la région de l'Entre-deux-Lacs, une petite équipe de mamans a choisi de créer un rendez-vous qui leur ressemble: des soirées organisées deux à trois fois par année, pensées par et pour les mères.

Le principe est simple: sortir un instant du quotidien, de la course entre travail, famille, école et activités, pour se retrouver entre femmes autour d'un cocktail, d'un moment à la fois ressourçant et enrichissant.

Parce qu'être maman, c'est aussi avoir besoin d'être entourée.

La maternité est souvent associée aux grands bonheurs, aux premiers sourires, aux moments de complicité et à l'amour immense que l'on porte à ses enfants. Mais elle peut aussi être faite de fatigue, de questionnements, de doutes et parfois d'un sentiment de solitude.

Ces soirées offrent justement cet espace. Un temps pour rire ensemble, pour écouter d'autres parcours et réaliser que, derrière des familles et des histoires différentes, les préoccupations se rejoignent souvent.

Des échanges, mais aussi des pistes concrètes

Pour cette nouvelle rencontre, les participantes auront le plaisir d'accueillir **Jessica Vollery, éducatrice et coach parentale**. Passionnée par l'accompagnement des familles, elle proposera un temps de réflexion autour des réalités du quotidien des mamans. L'objectif n'est pas de donner des recettes toutes faites, mais d'ouvrir des pistes, de questionner certaines habitudes et de repartir avec des **outils concrets et applicables dans la vie de tous les jours**.

Que l'on soit jeune maman, maman d'adolescents ou maman depuis de nombreuses années, **toutes sont les bienvenues**. La prochaine soirée aura lieu **le samedi 24 octobre à 19h30, au Foyer de Saint-Blaise**. Si besoin d'informations, Ruth Letare - 079 872 25 18 ou s'inscrire via le code QR. (Tarif solidaire possible)

Au plaisir de vous retrouver!



New Kia EV3
Plus de 600 km d'autonomie.

KIA
Movement that inspires

À partir de
CHF 36'950.-

En savoir plus.

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

KIA
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV3 GT-Line 81,4 kWh auto., CHF 50'950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 900.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B, EV3 Air 58,3 kWh auto., CHF 36'950.-, 15,8 kWh/100 km, 17 g CO₂/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants).



SAMEDI 24 OCTOBRE 2026 À 19H30
AU FOYER DE SAINT-BLAISE. GRAND-RUE 15

les Fabuleuses Mamans

ENVIE DE FAIRE LE PLEIN D'INSPIRATION ET D'ÉNERGIE ?
REJOIGNEZ-NOUS POUR UNE SOIRÉE ENRICHISSANTE ENTRE MAMANS POUR ÉCHANGER, APPRENDRE, RIRE ET REPARTIR BOOSTÉE !

Notre invitée : Jessica Volery, éducatrice et coach parentale.
Passionnée par les relations et l'accompagnement des familles, Jessica nous invite à porter un nouveau regard sur notre quotidien de maman.
Avec authenticité, humour et des pistes concrètes, elle nous aidera à réfléchir à notre place, nos valeurs et nos relations familiales, pour mieux semer, arroser et faire grandir ce qui compte vraiment dans nos familles.

30.- CHF
TOUT COMPRIS
(CONFÉRENCE, COCKTAILS & MIGNARDISES)
Tarif solidaire possible.

INSCRIPTION :

L'équipe des Fabuleuses



HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Samedi 03.10.2026

- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Brack play more football
Organisateur: FC Boudry
- 11h00 TE2L Le Landeron - FC Hauterive D-9
Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
- 11h30 FC Hauterive D-7 - GrpM FC Etoile-Sporting
Vieilles Carrières - A, Hauterive
- 14h00 FC Hauterive C II - Xamax-ANF féminin
Vieilles Carrières - A, Hauterive
- 16h30 FC Hauterive C I - FC Val-de-Ruz
Vieilles Carrières - A, Hauterive
- 17h30 FC Marin-Sports I - FC Hauterive I (2^{ème} ligue)
La Tène - Marin - A

Dimanche 04.10.2026

- 11h00 FC Saint-Blaise II - FC Hauterive II (3^{ème} ligue)
Les Fourches - Les Fourches, St Blaise

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 02.10.2026

- 20h00 Vétérans - Val-de-Ruz - Marin
- 20h30 NE Galaxy - FC Marin-Sports II, championnat 3^e ligue - Groupe 2

Samedi 03.10.2026

- 9h00 FC Marin-Sports II - Team Bôle-Colombier (Colombier) I, championnat Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
- 9h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 2^{ème} degré - tour automne, Organisateur: FC La Chaux-de-Fonds
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Brack PmF Cat FF-11 tour automne, Organisateur: FC Val-de-Ruz
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 1^{er} degré - tour automne, Organisateur: FC Saint-Blaise
- 11h00 FC Marin-Sports I - FC Le Locle, championnat Juniors D-9 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
- 12h00 Audax Coffrane Academy (Audax) II - FC Marin-Sports II, championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 2
- 13h30 TE2L Lignières - FC Marin-Sports, championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1

Dimanche 04.10.2026

- 11h00 FC Marin-Sports I - FC Hauterive I, championnat 2^e ligue - Groupe 1
- 15h30 GrpM Le Parc - championnat Juniors A - Groupe 1

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Samedi 03.10.2026

- 10h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Lignières - Centre Sportif, Lignières
- 13h30 TE2L Lignières - FC Marin-Sports
championnat Juniors D-7 - Centre Sportif, Lignières
- 14h00 TE2L I - FC Boudry I
championnat Juniors C - Terrain de sports, Cornaux
- 15h30 TE2L Lignières - FC Val-de-Ruz Girafes
championnat Juniors D-9 - Centre Sportif, Lignières
- 16h00 TE2L II - FC Val-de-Ruz
championnat Juniors A - Ancien Stand, Le Landeron
- 18h00 FC Val-de-Travers III - Team Lignières-Landeron II
championnat 4^e ligue - Les Sugits, Fleurier
- 18h00 Team Landeron-Lignières I - FC Erguël II
championnat 3^e ligue - Centre Sportif, Lignières

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Samedi 03.10.2026

- 9h00 Jun.E 1^{er} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Ticino - Stade des Marais - A, Le Locle
- 10h00 FC Peseux Comète-TE2L Cornaux
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Terrain de Chantemerle - A, Peseux
- 10h00 Jun.E 2^{ème} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Cornaux - Terrain de sports - B, Cornaux
- 16h00 US Villeret-FC Cornaux - championnat 4^e ligue - Groupe 1
Terrain de la Suze - Terrain principal, Villeret

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron

Samedi 03.10.2026

- 9h00 TE2L Le Landeron - FC United Milvignes
championnat Juniors - Ancien Stand - Terrain B, Le Landeron
- 9h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Ticino
Stade des Marais - A, Le Locle
- 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Béroche-Gorgier
En Seraize - B, Gorgier
- 11h00 TE2L Le Landeron - FC Hauterive - championnat Juniors D
Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
- 18:00 Team Landeron-Lignières I - FC Erguël II
championnat 3^e ligue - Centre Sportif - A, Lignières

Dimanche 04.10.2026

- 15h00 TE2L I (7024) - FC Schoenberg - championnat Youth League A
Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Samedi 03.10.2026

- 9h00 FC Cortaillod - FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
Centre Sportif La Rive - A, Cortaillod
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Brack play more football
FC Saint-Blaise - Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Les Fourches
- 11h00 FC Corcelles Cormondrèche - FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Stade du Grand Locle - A, Corcelles
- 17h00 FC Saint-Blaise I - FC Ajoie-Monterri
championnat 2^e ligue interrégionale - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

Dimanche 04.10.2026

- 11h00 FC Saint-Blaise II vs. FC Hauterive II
championnat 3^e ligue - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

CRESSIER



Matchs du FC Cressier Sport 2019

Vendredi 02.10.2026

- 20h00 Cressier Sport 2019- FC Colombier II, championnat 4^{ème} ligue
Cressier

Samedi 03.10.2026

- 9h30 Audax Coffrane academy - TE2L Cressier, championnat D9
Pierre-a-Bot, Neuchâtel

LATÉNA

Investissements et climat au cœur des débats

Les élus de Laténa ont, lors du conseil général de jeudi passé, ouvert les cordons de la bourse et ont interpellé et questionné le conseil communal avec comme thème principal, les suites du dérèglement climatique.

105 000 francs pour la mise en conformité et le suivi des zones de rencontre et zones 30 à Saint-Blaise

Comme l'a dit le conseil communal par l'entremise de Laurent Amez-Droz, «... nous sommes heureux de pouvoir régulariser une situation qui n'a que trop duré [...] et que nous clarifions la signalisation et sécurisons le parcours qui emmène nos jeunes élèves sur la zone sportive des Fourches».

Sans opposition tant de la part des commissions concernées que des groupes, le crédit était accepté à l'unanimité.

83 500 francs pour l'implémentation d'un dispositif d'accès autonome au lac pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sur la plage d'Hauterive

Vanessa Renfer, au nom du CC a développé les raisons de ce dispositif en disant que «quand on parle d'inclusivité et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, on pense tout de suite aux ascenseurs, aux bus à plancher surbaissé, aux logements sans seuil. [...] Cependant, on peut avoir tendance à oublier que la vie, ce ne sont pas seulement des aspects pratiques, ce sont aussi des moments de plaisir et de détente, des moments où l'on oublie ses soucis, son handicap».

Plusieurs points ont fait débat: l'endroit choisi, la sécurité, le coût de la maintenance, le potentiel d'utilisation, le peu d'analyse des besoins. Le plénum, dans sa grande majorité, acceptait toutefois «avec le cœur» ce crédit tout en souhaitant un important effort de communication de la part du CC.

603 000 francs pour le réaménagement de la cour du Vieux Collège ainsi que de l'espace devant la salle de gymnastique Billeter à Marin

«C'est l'histoire d'une cour de collège qui n'est pas à la hauteur des tout-petits qu'elle accueille», c'est par ces mots que Valérie Dubosson a débuté la défense de ce dossier qui voit ses origines déjà à l'époque de Marin-Epagnier. «Depuis les prémices du projet, il a été pris en considération les aspects de végétalisation, de perméabilité des sols, d'îlot de fraîcheur, d'inclusivité, de mouvement et de bien-être de toutes et tous».

Tous les groupes représentés au conseil général ont tenu à saluer le bienfondé de la démarche (certains espérant toutefois que tous les préaux d'école de Laténa puissent bénéficier du même traitement) et actant que les commissions concernées seront partie prenante dans la suite du processus, c'est à une très large majorité qu'ils acceptaient le crédit demandé.

306 000 francs pour régulariser le dépassement de crédit concernant la traversée du centre du village d'Enges

«Un dossier que nous regrettons vraiment beaucoup, mais qui devrait être le dernier dossier difficile hérité des anciennes communes. [...] même si nous ne pouvons pas dire que ça n'arrivera plus jamais,

en tous les cas, ça n'arrivera plus jamais comme ça» a tenu à préciser Laurent Amez-Droz au nom du CC. Dépassement justifié et connu depuis quelques mois, il a démontré que les communes de petite taille ne peuvent plus maîtriser des dossiers toujours plus complexes. Bien que l'assemblée, dans son ensemble, a regretté ce dépassement, et mise devant le fait accompli, ne pouvait que valider l'enveloppe demandée.

En bref: une kyrielle de réponses à des motions, interpellations et questions

Motion «circuit court et soutien à l'économie locale»: une charte devra répondre à cette demande du plénum et la motion est classée.

Motion «bilinguisme»: Une fin de non-recevoir de la partie germanophone bernoise stoppe le processus et la motion est classée.

Interpellation «Politique environnementale urbaine et forestière»: Le CC «veille à maintenir les ressources financières et humaines nécessaires à la protection de nos forêts et il s'engage avec beaucoup de force pour les protéger et les préserver».

Interpellation «installations sportives vs canicule»: Le CC a répondu que «[sa] stratégie s'articule ainsi autour d'une transition vers des techniques d'entretien plus durables (arrosage automatique, pompage de l'eau du lac, robotisation de la tonte) afin d'assurer la disponibilité permanente des terrains tout en maîtrisant les coûts financiers et l'impact environnemental».

Interpellation «Canicules et îlots de chaleur»: Le CC a affirmé qu'«il y a vraiment une volonté d'augmenter davantage le nombre d'arbres et de dégrader le goudron qui crée des niveaux de chaleur et [l'administration] a des instruments particulièrement efficaces pour analyser des périmètres qui sont délicats».

Question «à la vide fontaine...»: le CC a «assumé son rôle: protéger l'essentiel avant le secondaire, garantir la sécurité avant l'esthétique et maintenir la maîtrise d'un réseau en transition».

Question «production solaire excédentaire sur le collège de Haute-rive»: la clé sera, selon le CC, «les communautés d'électricité locales».

Question «rénovation de la gare de Marin»: selon le CC «[...]début des travaux en 2032 [...]».

Question «soutien aux commerçants pénalisés par les travaux du chantier RC5»: Tout ce qui est possible est entrepris mais le CC trouve que «c'est extrêmement dommage [de passer par les réseaux sociaux] parce qu'on a vraiment un site internet qui est très à jour et une volonté de communiquer [directement] avec la population».

Question «incident chimique à Marin»: le CC «estime que l'information a été bien gérée et que les services compétents sont intervenus de manière très adéquate et ont permis de prendre toutes les mesures pour mettre la population en sécurité».

Le centre médical ouvrira ses cabinets en mai 2027 à la suite des imprévus dans la construction.

La restriction de consommation d'eau à Enges est maintenue jusqu'à nouvel avis.

DJ



Le lieu prévu pour la rampe donnant accès au lac pour les personnes à mobilité réduite



Les enfants marinois auront enfin un préau digne de ce nom

CITROËN C3
Dès 17'990 CHF
Jusqu'à 3'950 CHF
d'avantage client

TONIC



8 ANS
CITROËN
WE CARE
GARANTIE
Made in Europe

Offres valables sur les véhicules vendus du 1.9. au 31.10.2026. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau de concessionnaires participant. Prix de vente conseillés incluant la TVA. C3 Turbo 100 TONIC+, prix catalogue 17'990 CHF; consommation mixte 6,1 l/100 km; émissions de CO₂ 139 g/km, catégorie d'efficacité énergétique E. Modèle présenté avec option: C3 Turbo 100 MAX, prix catalogue 22'850 CHF. Avantage client maximal de 3'950 CHF sur C3 Hybrid 110 TONIC+ en comparaison avec la version C3 Hybrid 110 PLUS à équipement équivalent. La garantie Citroën We Care 8 ans prolonge gratuitement la garantie constructeur (3 ans/100 000 km), à condition que les entretiens soient effectués de manière ininterrompue dans le réseau officiel de concessionnaires Citroën conformément au plan d'entretien, jusqu'à 8 ans ou 160 000 km, selon la première échéance atteinte. Elle est valable pour tous les véhicules particuliers et utilitaires Citroën 100 % électriques (BEV, hors Ami) vendus neufs en Suisse à partir du 16.9.2025, ainsi que pour toutes les voitures particulières Citroën toutes motorisations confondues vendues neuves en Suisse à partir du 16.9.2026, sous réserve de la preuve d'entretien conforme aux exigences du réseau officiel de concessionnaires Citroën.

AUTOHAUS GERTSCH SA
Bielstrasse 27, 3232 Ins
T 032 313 22 25
info@autohausgertsch.ch
www.autohausgertsch.ch

SAINT-BLAISE

Place de jeux du Pré Brenier

Une haie longue de 200 m aurait pu s'embraser



La haie de feuillus, devenus secs par la chaleur de l'été passé, qui sépare le Pré Brenier de la rue de la Dîme, n'a pas pu prendre feu grâce à la promptitude d'un voisin.

Peu après 19 heures, samedi 26 septembre passé, la haie séparant la place de jeux du Pré Brenier de la rue de la Dîme commençait de brûler. Voisin du départ du feu, le capitaine Frank Rossel, officier sapeur-pompier, explique: «J'ai vu de la fumée se dégager de la place de jeux. Je me suis rendu sur place avec un extincteur d'eau pulvérisée de neuf litres. Il y avait de petites flammes de 10 à 20 cm au niveau du sol. Le contenu de l'extincteur fut suffisant pour éteindre le sinistre.»

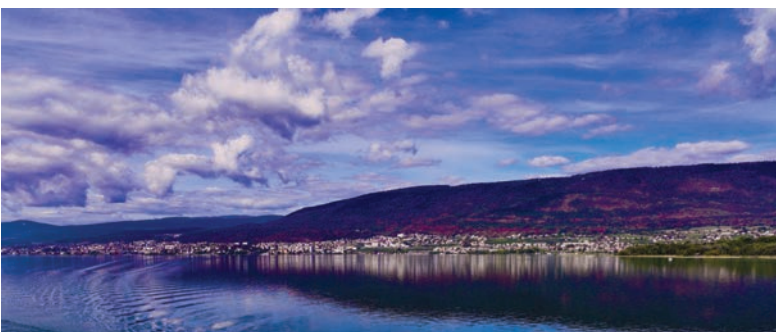
On ignore la cause de ce début d'incendie. Un mégot de cigarette jeté par un passant n'est, cependant, pas improbable à cet endroit.

CZ

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Grande Côte de Chaumont

La canicule de l'été passé l'a fait souffrir



De son pied à 600 m jusqu'à plus de 1000 m d'altitude, la Grande Côte de Chaumont constitue, pour l'essentiel, le flanc nord de la Commune de Laténa. Cette pente a été frappée, comme l'ensemble des forêts suisses, par la canicule historique des mois de juin à août 2026. Un recul de 60 % des précipitations estivales ordinaires a été enregistré pendant l'été le plus sec et le plus chaud observé par Météo Suisse depuis le début du 20^e siècle.

La plus grande partie de la Grande Côte est propriété de la Commune de Laténa, l'autre de la Commune de Cornaux. Les belles forêts du bas de la côte - Bois l'Abbé et Trembley - appartiennent à l'Etat et à quelques propriétaires privés. Au 19^e siècle, la forêt de Chaumont était largement déboisée parce qu'elle était surexploitée pour nourrir le bétail ainsi que pour fournir du bois de chauffage et de construction.

La configuration de la côte est caractérisée par une pente très raide et un sol calcaire pauvre et peu profond. Il apparaît même à deux endroits déboisés, appelés *chaumes*, bien visibles. Les arbres qui le recouvrent sont particulièrement sensibles à la sécheresse.

Les forêts de la Grande Côte (photo prise, le 17 septembre 2026, par un drone au-dessus de la Tène) montrent des signes de stress hydrique. Sur les sols les moins profonds, le manque d'eau a entraîné un dessèchement anticipé: jaunissement précoce des strates supérieures des arbres dès le milieu de l'été, écorces et feuilles devenues brunâtres. La sécheresse combinée à la chaleur des 58 jours de canicule a fragilisé les essences locales, notamment les hêtres et les sapins. Surtout par grand vent, les cimes desséchées de ces arbres risquent de tomber sur les sentiers de randonnée.

Toutes les conséquences de l'été 2026 ne seront pas visibles immédiatement. Un arbre, qui peut paraître en bonne santé aujourd'hui, pourrait dépérir trois à cinq ans plus tard. Ces arbres présentent par ailleurs un risque supplémentaire de maladie car des insectes ravageurs peuvent profiter de leur affaiblissement.

Effet inattendu pendant cet été historique: la circulation du funiculaire La Coudre - Chaumont a été interrompue pendant 12 jours en raison de la déformation de ses rails sous l'effet de la chaleur. Sa voie, dans sa plus forte pente, implantée en partie sur le territoire de l'ancienne Commune d'Hauterive, se trouve désormais sur celui de Laténa!

Claude Zweiacker

